

ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la Municipalité	3 - 7
Les Nouvelles du Conseil communal	6 - 7
C'EST GENIAL, LISEZ-LE	7
CAUSE TOUJOURS	
Après Peney-le-Jorat...	8
Les musiciens de Sottens	9
Energie renouvelable	9
L'ancienne poste de Sottens	10
SOCIETES LOCALES	
Les Potes-Iront	11
Challenge UJGDV - Jeunesse	12
INFOS/PETITES ANNONCES	13 - 15
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	16

Retrouvez les lieux figurants sur les photos dans

les 5 villages de Jorat-Menthue

L'ECHO

*Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue*





MUNICIPALITE

Patrick Keller Syndic

tél. 021 903 48 75 / 079 449 41 49
mail patrick.keller@jorat-menthue.ch
Suppléante : Line Gavillet

Line Gavillet

Vice-syndic

tél. 021 903 30 39 / 079 714 73 06
mail line.gavillet@jorat-menthue.ch
Suppléant : Patrick Keller

Françoise Arlaud

Conseillère municipale

tél. 021 905 36 44 / 079 262 07 91
mail francoise.arlaud@jorat-menthue.ch
Suppléante : Lyvia Schertenleib

Lyvia Schertenleib

Conseillère municipale

tél. 021 903 49 05 / 079 335 61 31
mail lyvia.schertenleib@jorat-menthue.ch
Suppléant : Claude Racine

Claude Racine

Conseiller municipal

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37
mail clauderacine@jorat-menthue.ch
Suppléante : Françoise Arlaud

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5
1062 Sottens
tél. 021 905 51 15
fax 021 905 51 16
mail greffe@jorat-menthue.ch

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20
mail habitants@jorat-menthue.ch

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5
1062 Sottens
tél. 021 905 43 47
fax 021 905 51 16
mail bourse@jorat-menthue.ch

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Roland Schmutz, Forestier-bûcheron-Chef d'équipe
Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron
Michaël Vocat, Apprenti Forestier-bûcheron
Caillet Philian, Apprenti Forestier-bûcheron

Administration générale
Aménagement du territoire (urbanisme)
Finances
Personnel administratif et technique
Relations extérieures

Ecole - Eglise - Cimetières
Routes - éclairage public - transports
Service du feu - PCi - Voirie
SI (gaz, électricité, téléphone, etc)

Culture (sociétés locales, manifestations, etc)
Police des constructions
Passeport-vacances
Energie
Social

Domaines
Forêts
Parcs et promenades
Terrains
Police

Bâtiments
Refuges
Eau
Epuration
Déchets

**PRESIDENT DU
CONSEIL**
**Frédéric-Daniel
Grossen**
Au Quartier Latin 3
1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 32 01

Secrétaire municipale : Nicole Boeuf

Contrôle des habitants : Laurence Cherpillod

Horaires d'ouverture au public

Lundi 18h-20h / Mardi 09h-11h
Mercredi 14h-16h / Jeudi 09h-11h

Boursière communale : Clémence Grognuz

assistée par Céline Grognuz

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Buetiger, Employé communal
Wilson Cardoso, Concierge, Fontainier
Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

Gestion équipe forestière et employé communal
Roland Rapin



BILLET DE LA MUNICIPALITE

SOTTENS :

Ancien émetteur : suite à la mise en vente de la parcelle concernée, la Municipalité s'est portée candidate à acquérir le site et a soumis l'objet en vote consultatif (non-décisionnel) au dernier Conseil communal. Les autorités étant favorables, le propriétaire (Swisscom Broadcast) se déterminera et, en cas d'acceptation, le Conseil communal en décidera formellement.

Le mât de la Cretta (le plus grand) sera vraisemblablement démonté en août 2014 (à confirmer). Un travail conséquent sera également entrepris pour sortir de terre les mises à terre en zinc.

Centre du village : les travaux d'aménagement sont terminés. Un abri-bus et un mât d'éclairage supplémentaires ont été installés.

Le marquage n'a pu être effectué qu'à l'arrivée de la belle saison car ces travaux ne peuvent se faire par basse température, neige ou épandage de sel.

Des places de parc ont été marquées au collège et sont réservées aux locataires.

VILLARS-TIERCELIN :

PPA : La dernière consultation du plan partiel d'affectation (PPA) Derrey la Vela a donné lieu à de nouvelles remarques et demandes de compléments de la part du service de développement territorial. Il sera renvoyé en dernière mouture (nous l'espérons) en ce début d'année.

Garderie provisoire : elle a été ouverte l'automne dernier et fonctionne bien. Quelques places sont encore disponibles (renseignements auprès de EFAJE Echallens). Une place de parc provisoire a été créée à proximité afin de permettre aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité. Cette place est également prévue pour déposer les élèves ainsi que pour les personnes se rendant à l'église. Ceci permettra de limiter la circulation dans la cour de l'école et l'accès à la place de jeu. Nous remercions les habitants de ne pas y stationner leurs véhicules de manière permanente ainsi que d'éviter le parage en cas de neige pour permettre le déneigement.

Moloks : Une infiltration d'eau en sous-sol a sorti de terre un des containers avec la pression. Des travaux de stabilisation ont été entrepris.

VILLARS-MENDRAZ

Après la réfection du toit du bâtiment du café de la Poste, c'est le collège qui va subir de lourdes transformations avec la création d'appartements. Ces travaux vont démarrer au printemps.

Le salon de coiffure a été repris par une nouvelle gérante. Nous lui souhaitons plein succès.

La sécurité routière est à l'étude sur la route de Peney-le-Jorat.

PENEY-LE-JORAT :

Une étude pour ralentir le trafic est également à l'ordre du jour.

MONTAUBION-CHARDONNEY :

Un changement d'affectation de la parcelle de la laiterie et place des déchets est en cours. Cette zone actuellement agricole devra être affectée en zone d'utilité publique.

ENERGIE :

Suite au dépôt de deux motions au Conseil communal demandant à étudier voire encourager les panneaux solaires dans notre commune, le conseil a suivi la recommandation de la municipalité, soit de créer une "commission énergie". Celle-ci est composée de 5 représentants du conseil et deux de la municipalité. Elle devra définir sa mission et son cahier des charges mais entreprendra une réflexion globale sur l'énergie. Et toutes les formes d'énergie. Elle se penchera sur les économies d'énergie, de nouvelles énergies, et étudier sous quelle forme un encouragement à l'efficacité énergétique publique et privée est possible.

JEUNES CITOYENS :

L'association de Développement Région Gros-de-Vaud (anciennement association de la Région du Gros-de-Vaud) a proposé aux communes du District d'organiser et financer une soirée au spectacle "Chantier, le spectacle" à Echallens et organisée du 4 juillet au 02 août 2014 par la Compagnie du Talent. Les Communes ont accepté cette proposition et la municipalité de Jorat-Menthue encourage les jeunes adultes de 18 ans qui recevront cette invitation d'en faire bon accueil. Renseignements sur www.chantierlespectacle.ch

Avec les salutations printanières de la Municipalité.

Patrick Keller, Syndic



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Refuges

Actif depuis 1999, M. Hauser a souhaité cesser son activité en qualité d'intendant du refuge de Riond-Bosson à Villars-Tiercelin. Nous remercions M. Hauser pour toutes ces années au service de la commune.

M. Stéphane Sauvageat reprend le flambeau et nous le remercions pour son dévouement.

Les réservations sont à communiquer directement à l'administration communale.

Le refuge du Chalet au Renard de Peney-le-Jorat a également changé de responsable puisque M. Bulete a remplacé M. Dutoit. Un grand merci pour votre travail et votre collaboration.

Déchetteries

Peney-le-Jorat : M. Jean-Pierre Corboud a souhaité cesser son activité en qualité de surveillant de la déchetterie, il est remplacé par M. Christophe Curchod, pour aider M. Marc Henneberger

Villars-Mendraz : Les habitants de la commune d'Hermenches viendront à la déchetterie de Villars-Mendraz dès le 1^{er} avril 2014. Un nouvel horaire est instauré (Voir ci-dessous)

Nous rappelons que les branches des haies en grande quantité ne sont pas reprises par nos déchetteries, il incombe aux propriétaires de les faire déchiqueter ou évacuer aux compostières.

A) Déchetterie intercommunale de Poliez-Pittet
(pour les habitants de **Villars-Tiercelin**)

Horaire d'été Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	
Mardi	17h00 à 18h30
Jeudi	17h00 à 18h30
Samedi	09h30 à 11h30

Horaire d'hiver Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
Mercredi	17h00 à 18h30
Samedi	09h30 à 11h30

B) Déchetterie de **Villars-Mendraz**
(pour les habitants de Villars-Mendraz, Montaubion-Chardonney et Hermenches)

Horaire d'été Selon horaire d'été officiel	
Mercredi	18h à 19h30
Vendredi	13h à 14h00
Samedi	09h à 11h30

Horaire d'hiver Selon horaire d'hiver officiel	
Vendredi	13h à 14h
Samedi	09h à 11h30

C) Déchetterie de **Peney-le-Jorat**
(pour les habitants de Peney-le-Jorat)

Horaire d'été Selon horaire d'été officiel	
Lundi	13h00 à 14h00
Mercredi	17h00 à 18h00
Samedi	10h00 à 11h30

Horaire d'hiver Selon horaire d'hiver officiel	
Lundi	13h00 à 14h00
Mercredi	16h00 à 17h00
Samedi	10h00 à 11h30

D) Déchetterie intercommunale de **Sottens**
(pour les habitants de Sottens)

Horaire d'été Selon horaire d'été officiel	
Mercredi	18h00 à 19h00
Samedi	10h00 à 11h30

Horaire d'hiver Selon horaire d'hiver officiel	
Samedi	10h00 à 11h30



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Déchetterie intercommunale

Trois sites sont en évaluation pour une déchetterie intercommunale (Jorat-Menthue et Hermenches). Les trois ont de bons atouts, mais ont chacun un point faible. Difficile de trouver 4'000 m2 qui ne soient pas en zone de source ou de forêt, desservis par de bons axes routiers.

Ces trois sites sont tous en zone agricole. Il s'agit à Villars-Mendraz, direction Chardonney-Montaubion, après la dernière villa ; à Sottens sur la parcelle de l'émetteur côté Villars-Mendraz ; et la transformation de l'actuelle déchetterie de Sottens.

Une étude sera vraisemblablement présentée lors d'un prochain conseil.

Dans vos jardins

L'eau potable est précieuse pour tout le monde, veillez à l'économiser, ciblez vos arrosages, et bannissez les systèmes d'arrosage automatiques.

L'emploi des tondeuses à gazon ou de tout autre engin bruyant est interdit entre 12h et 13h ainsi qu'à partir de 20h jusqu'à 7h, dimanches et fériés.

Les haies et autres plantations en bordure de propriété doivent être régulièrement taillées. Il en va de la visibilité et de la sécurité de la circulation.

Dans nos villages

Chaque chien doit être inscrit au bureau communal. Des corbeilles avec distributeur de sachets pour les crottes sont à disposition. Ne vous en privez pas !

Nos employés communaux ont à cœur de maintenir nos villages propres et accueillants, merci d'utiliser les poubelles à disposition. Toutefois, celles-ci ne sont pas destinées à recevoir les ordures ménagères.

Claude Racine

Protection civile :

A partir du 1^{er} janvier 2014, la commune de Jorat-Menthue, ainsi que Montanaire et Boulens, ont rejoint l'Organisation Régionale de la Protection Civile du Gros-de-Vaud.

Depuis la création des 10 districts, le rattachement de tous les services : école, assurance sociale, accueil de jour des enfants et garderie, pompiers, paroisses protestantes et catholiques, sont désormais tournés en direction d'Echallens. La protection civile est le dernier bastion à rejoindre le Gros-de-Vaud.

Le commandant, M. Marc Dumarthey a fait le tour des installations de Jorat-Menthue avec le commandant de Moudon M. Edmond Pasquier.

Rappelons que la protection civile est sollicitée pour aider la population en cas de catastrophes naturelles. Le ravitaillement des pompiers lors d'incendies, l'accueil des habitants des maisons sinistrées, ainsi que la participation à des manifestations ; par exemple, aux Brandons ou championnats de gymnastique.

Les inondations du mois de juin à Moudon, ont occupé plusieurs équipes de PC du canton, dont celle du Gros-de-Vaud, à des travaux de nettoyages. Sur le toit de la Fromco plusieurs tonnes de terre accumulées par le débordement d'un ruisseau, ont été évacuées à la main, l'accès au toit étant impossible avec un véhicule. 30 m3 de bois et 105 tonnes de terre ont été évacuées.





BILLET DE LA MUNICIPALITE - SUITE

Pompiers : des nouvelles du SDIS Gros-de-Vaud

M. Patrick Sauty, commandant des pompiers du Service de Défense Incendie et Sauvetage (SDIS) dont dépend la commune de Jorat-Menthue, a démissionné au 31 décembre 2013, et a été remplacé par le commandant Serge Wenger.

Pour le Détachement d'Appui de Jorat-Menthue, le commandant Gonin a démissionné pour des raisons professionnelles et a été remplacé par le commandant Joël Schertenleib. Le fourrier M. Pölöskei a désiré aussi cesser son activité et est remplacé par M. Jean-Michel Corboud.

Un grand merci à tous les quatre, qui donnent leur temps au service d'une cause qui a gardé toute son actualité.

L'incendie du manège d'Echallens est dans toutes les mémoires. La connaissance du terrain et des positions des bornes hydrantes est vitale. Merci à tous les sapeurs de Jorat-Menthue, qui forment une des équipes les plus importantes des corps de sapeurs-pompiers de la région Gros-de-Vaud.

La réorganisation régionale qui donnait des soucis au corps de sapeurs communaux, semble avoir pris un peu de bouteille, même s'il y a encore beaucoup à faire pour qu'elle soit vraiment satisfaisante.

Line Gavillet

LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Parmi les objets traités par le Conseil communal, il en est qui ont des incidences plus fortes que d'autres sur la vie des citoyennes et citoyens de notre commune. Si le règlement sur les cimetières et les inhumations a peu d'impact sur la vie quotidienne de la population, il n'en est pas de même s'agissant des décisions en matière financière ou celle touchant l'organisation pratique. Les unes ont des conséquences sur le porte-monnaie, les autres sur les habitudes journalières ou hebdomadaires.

Parmi les décisions affectant le budget des ménages, on citera les règlements comportant les bases légales pour la perception de taxes. Il s'agit ici, notamment :

- du règlement sur les déchets,
- de celui sur la distribution de l'eau,
- ou encore celui sur l'évacuation et l'épuration des eaux,

lesquels règlements définissent le cadre général des taxes que la commune peut percevoir (critères, amplitude, maxima, etc.).

Une autre décision a des incidences financières importantes, celle concernant l'arrêté d'imposition. C'est précisément cet objet qui a occupé une partie de la séance du Conseil communal du 28 octobre dernier. Par la *Convention de fusion*, acceptée par les électrices et électeurs de nos cinq anciennes communes le 13 juin 2010, le taux de l'impôt communal a été fixé à 76% de l'impôt cantonal de base pour l'année 2012. Une nouvelle répartition de l'impôt entre l'Etat et les communes a ramené à ce jour ce taux à 72%, le total Etat et commune restant le même. Sur proposition de la Municipalité, le taux est resté inchangé pour 2013 et pour 2014. Cependant, les attentes de la population, en matière d'accueil pré et parascolaire en particulier ou encore le montant de la facture sociale, contraignent les communes, les unes après les autres, à augmenter les impôts. L'avenir nous dira à quel moment nous serons contraints de revoir les bases fiscales de notre commune. Le taux fiscal n'est cependant pas le seul élément de l'arrêté d'imposition. Dans cet arrêté se trouvent aussi :

- le taux de l'impôt foncier perçu auprès des propriétaires en fonction de l'estimation fiscale des bâtiments et fonds leur appartenant ;
- le taux des droits de mutation perçus en cas de transferts immobiliers ;
- le taux des impôts de successions et donations ;
- l'impôt sur les chiens ;
- l'impôt sur les patentes de tabac.

On trouve encore dans cet arrêté le taux d'intérêt de retard pour les contributions perçues directement par la commune ou encore le montant perçu en cas de soustractions d'impôts ou taxes perçus par la commune.

Le 16 décembre dernier, le Conseil a tenu séance et adopté divers objets, parmi lesquels un crédit de Fr. 670'000.- pour la transformation du collège de Villars-Mendraz. Le Conseil a aussi adopté le budget 2014.



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL - SUITE

Relevons les postes principaux en centaines de milliers de francs :

- Fr. 600'000.- pour l'administration (autorités, personnel administratif, manifestations, déficit des transports publics) ;
- Fr. 700'000.- excédent des charges des travaux (routes, chemins, parcs, épuration, déchets ;
- Fr. 800'000.- pour l'instruction publique ;
- Fr. 200'000.- pour la police ;
- Fr. 900'000.- pour les factures « sociales » ;
- Fr. 2'800'000.- de rentrées d'impôts ;
- Fr. 300'000.- d'excédent des diverses péréquations, en faveur de la commune.

Tout cela dans un budget d'environ 5 millions.

Signalons enfin que le Conseil communal a accepté les réponses de la Municipalité à la motion et au postulat portant sur une étude « énergie », et créé une commission « Energie ». Cette commission est dès lors chargée de faire des propositions d'études et de solutions pour diminuer la quantité d'énergie que la commune et ses habitants doit importer.

Frédéric-Daniel Grossen
Président du Conseil communal

C'EST GENIAL, LISEZ-LE



Comme tout le monde, j'ai ou j'avais des idées préconçues sur divers sujets.

Par exemple :

- les fonctionnaires, c'est tous des glandeurs (j'ai un peu révisé mon point de vue depuis que j'en fais partie)
- pour comprendre les mathématiques, il faut avoir un don (ce n'est donc absolument pas de ma faute, c'est génétique)
- le chocolat est une drogue (et c'est bien pour ça que je ne peux pas arrêter d'en manger)
- arrachez un cheveu blanc, il en repousse sept (je n'ai pas résisté un soir de déprime, j'ai heureusement pu constater que ce n'était pas le cas)
- les livres qui ont reçu le prix Goncourt, ce sont des livres pour intellos.

Ça, c'était avant « Au revoir là-haut », de Pierre Lemaître. Faisant fi de mes a priori (aussi, je l'avoue, parce que Lemaître est en premier lieu un auteur de polars), j'ai lu ce livre et l'ai adoré ! Pourtant le sujet me semblait un peu glauque. Dans l'immédiate après-guerre de 14-18, l'histoire de deux soldats cabossés revenus du front. Je ne vous en dis pas plus, ça gâcherait tout.

C'est prenant, émouvant, drôle aussi, et instructif sur une certaine période de l'histoire. Et aucun besoin d'avoir fait les Lettres à l'université.

Bref, c'est génial, lisez-le, ce n'est pas tous les jours que l'on peut discuter sur le dernier Goncourt !



Au revoir là-haut / Pierre Lemaître. – Albin Michel

Elinore Jubler



Des nouvelles d'expatriés volontaires : Après Peney-Le-Jorat...Saint-Quentin-La-Poterie

Merci à Gladys Zuppiger et à son mari Jean-Pierre pour ce témoignage !

La nostalgie de mon Jorat d'enfant m'avait ramenée dans l'accueillant village de Peney-Le-Jorat. Mais en 2010, année au joli chiffre bien rond, la retraite entamée, nous avons à faire un choix difficile : réaliser notre rêve de jeunesse en descendant vivre près des garrigues et des oliviers que j'admirais tant depuis nos trois ans passés dans le Maghreb... ou, demeurer à Peney, près de la famille et des amis, sur ces terres que j'adore humer et voir fumer après les labours. Je suis de ces petites plaines et de ces si douces collines recouvertes de neige ou ouatinées de brouillard parfois, de ces jardins verdoyants piqués de pâquerettes, de son Bois des Brigands et de ces prairies de pissenlits. Mais pourtant: le ras le bol des trop longs hivers froids, des bronchites et des sinusites associé à l'envie de bouger encore un peu pour connaître mieux la région gardoise qui nous plaît depuis longtemps, découvrir ses habitants et s'habituer à de nouvelles mentalités nous poussent à opter pour le Sud de la France. La Suisse n'est pas si loin...

Ici, point de dents-de-lion, à peine hors de terre c'est déjà trop tard ! J'apprécie l'hiver qui ressemble à un mélange de long automne suisse, avec des teintes printanières certains jours où les prés sont vert fluo aux côtés de grands champs de terre rouge. Les ceps de vigne dénudés et noirs ressemblent à des bêtes à cornes s'enfuyant au loin dans le gris des buissons. Sous le ciel bleu provençal ensoleillé 300 jours par an, on respire avec joie. Lorsque parfois il se plombe, les couleurs changent mais restent éclatantes, sauf peut-être en 2013...

Dans le coin, rencontrer une vache tachetée est chose rare, presque un animal exotique que l'on prend le temps de « regarder ». Ici, les vachettes sont noires comme les taureaux de Camargue, qui n'est pas loin. Ils sortent de leurs manades durant l'été pour se défouler dans les rues lors des abivados des fêtes votives et des férias auxquelles participent de jeunes atrapaïres pour le plus grand plaisir des spectateurs passionnés et la foule fidèle de touristes.

A Nîmes, il n'y a pas que les arènes, Maison Carrée et Carré d'Art...nous nous régalaons parfois de petits tours dans les Jardins de la Fontaine, les tout premiers jardins publics créés en France en 1750, au pied du Mont Cavalier d'où la Tour Magne veille toujours. On y croise parfois quelques légionnaires, leur caserne se trouvant à l'entrée nord de la ville. J'avoue qu'ils ne correspondent plus à l'image chantée par Edith Piaf : souvent tout petits gringalets secs et discrets sous leur képi et n'ayant pas l'air de sentir bon le sable chaud !



Le Pont du Gard imperturbable au-dessus du Gardon n'a évidemment pas changé. On ne peut pas en dire autant de son environnement, désormais clôturé. Une longue promenade bétonnée et éclairée le soir met cette merveille à portée de tous : valides ou invalides. Les oliviers multi centenaires demeurent leurs plus belles sentinelles. Une salle de cinéma fait partie du beau musée. Tous les soirs de l'été le monumental édifice met des habits de lumière et flamboie de toutes les couleurs.

Nous sommes heureux et au calme dans ce village bien sympathique au sein duquel nous avons été bien accueillis. Une vingtaine de potiers y travaillent et y tiennent boutiques, pleines de trésors à s'offrir.

Que nous manque-t-il à part les fenêtres de l'Avent sous la neige, les soirées du chœur mixte, les bintjes, le bon gruyère, les dents-de-lion et la saucisse aux choux ? On se penche sur la question et on vous dira !

Gladys



LES MUSICIENS DE SOTTENS : « LA GRANDE MUSIQUE EST À TOUT LE MONDE... »

Depuis 10 ans, toujours autant passionnés, « Les Musiciens de Sottens » emmènent les grands compositeurs du passé à la campagne, où ils aiment se produire pour les gens, qu'ils soient mélomanes ou novices. « La musique est, comme la nature, le patrimoine de tout le monde » disent Veronica et Gábor Barta, le cœur de l'ensemble.

« Nous avons pris l'habitude de présenter des programmes construits sur des thématiques de l'histoire de la musique. en les

racontant et en les jouant de manière à la fois très simple et festive ...et le public est très reconnaissant. Il suffit parfois d'un petit extrait d'une lettre de l'époque ou de la description des circonstances qui ont fait naître une œuvre, pour donner à l'écoute une toute autre dimension ! ». Parmi les programmes proposés on rappelle par exemple 'Vent de Venise', 'Les fils de Bach', ou 'Un soir de 1784...'

À la base un ensemble de 5 à 10 cordes et clavecin, « Les Musiciens de Sottens » aiment varier les activités à l'aide de solistes invités, instrumentistes ou chanteurs. Cette année, ils se produisent eux-mêmes à tour de rôle en solistes dans 'Les plus beaux concertos de Bach'.

Energie renouvelable – des panneaux photovoltaïques exemplaires !



Par sondage en 2013, les habitants de Jorat-Menthue ont refusé l'implantation d'éoliennes sur leur territoire. Cependant l'énergie renouvelable n'est pas pour autant mise au rencart ! A Peney-le-Jorat, les promeneurs ont sans doute remarqué sur le toit de l'écurie des frères Alexandre et David Gavillet une installation de panneaux solaires.

C'est la première de cette importance sur la commune. Il s'agit d'une installation photovoltaïque d'une surface de 950 m² et d'une puissance de 153 KWc (kilowatt crête = puissance électrique maximale délivrée par l'installation). Elle fonctionne depuis le 15 novembre 2013. Bien que le soleil de cet hiver n'ait pas brillé très souvent, la production d'électricité s'est élevée à 5200 en décembre et 4500 KWhs

en janvier. Durant l'été il est prévu un rendement quatre fois plus élevé et la production annuelle attendue est de 153000 KWh.

La pose de 680 m² de nouveaux panneaux solaires est déjà prévue sur l'agrandissement projeté du bâtiment. Cela portera la puissance de l'installation à 264 KWc et permettra la production de l'équivalent de la consommation de 65 ménages. Il faut relever que c'est la capacité maximum que le transformateur local peut absorber selon Romande Energie.

La durée de vie de ces panneaux est de 25 ans et celle des onduleurs qui transforment le courant continu en courant alternatif est de 10 à 15 ans. Alexandre Gavillet indique que les onduleurs font un peu de bruit lorsque la production est importante, mais sont silencieux la nuit !

Le projet de la société de laiterie, prévu sur la cave à fromage de Peney-le-Jorat est en suspens pour l'instant car la capacité du transformateur est insuffisante et le coût de la tranchée pour tirer la ligne est très élevé !

Il est important d'aviser la population que le Conseil communal de Jorat-Menthue a nommé une commission « énergie » qui devra plancher sur les économies d'énergies et sur toutes autres productions d'énergie possibles. Nous avons dans le descriptif ci-dessus un formidable exemple !

Manuela Gavillet, membre du Conseil et membre de la commission « énergie »

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



SOTTENS, POSTE RESTANTE

Mandaté par l'équipe rédactionnelle pour nourrir le prochain Echo et en voulant préparer un article sur notre ancienne poste de Sottens, je me suis rendu tout d'abord sur internet et j'ai recherché sur Google « disparition d'un bureau de poste ». J'y ai trouvé 2'160'000 résultats référencés, mais à ma grande surprise, la seule disparition consiste à m'expliquer comment je peux récupérer l'icône de mon poste de travail sur le bureau de mon ordinateur, donc rien à voir.

Dès lors, je n'avais aucune autre solution pour glaner des renseignements pour mon papier que de me rendre chez William Dubrit, octogénaire alerte, mais surtout mémoire vivante de Sottens. Syndic de 1971 à 1987, ce dernier a tenu avec son épouse le bureau de poste du village de 1952 à 1995, contraint à sa fermeture par la stratégie économique du géant jaune. Sans se faire prier, il m'accueille pour l'apéritif après ses presque deux heures de promenade matinale quotidienne.



Le bonhomme est intarissable, se remémorant que seul la poste possédait un téléphone ou une radio permettant aux uns et aux autres de se tenir au courant, me parlant du télégraphe (qui malgré ses explications abondantes reste encore pour moi un mystère technologique), évoquant ses tournées à pied, deux fois par jour, dont la serviette de Berne pour l'émetteur, qui arrivait chaque matin, se rajoutant la distribution de la feuille du jour à 16h30 et aussi la distribution d'argent en liquide, l'AVS, ainsi que les acomptes de fin d'année pour les agriculteurs liés aux pommes de terres avec parfois 80'000.- dans la sacocheles anecdotes se suivent et le rythme se débride à mi-bouteille, avec des digressions toujours plus insistantes sur ses voyages lointains mais surtout en Suisse, passionné de géographie, il part seul de très bon matin avec la première Poste (oblige) pour se rendre à la gare et parcourir en train notre territoire, les horaires et les correspondances n'ont aucun secret pour lui, capable de se retrouver au fin fond de notre pays en fin de matinée, mais sans avoir jamais manqué le dernier retour possible pour être à Sottens avant la nuit. Malgré la topette de blanc terminée, la discussion pourrait encore durer des heures, tant le personnage sait raconter. Né la même année que l'émetteur, et véritable mémoire vivante de ces « hautes araignées » comme il le dit, les antennes se sont tues, lui est plus que vivant !



Après une poignée de main sincère, sur le chemin du retour et alors déjà en train de me demander comment je vais pouvoir partager ce moment à travers mon article, cette phrase de Nicolas Bouvier, écrivain-voyageur suisse me revient à l'esprit « Un voyage se passe de motifs. Il ne tarde pas à prouver qu'il se suffit à lui-même. On croit qu'on va faire un voyage, mais bientôt c'est le voyage qui vous fait, ou vous défait. »

Gil Guttman

**PROFITEZ DE CES COURS SYMPATHIQUES et PROCHES DE CHEZ VOUS
ouverts à toutes et à tous !**

**Le programme de l'année scolaire 2014-2015, sera à disposition dès septembre 2014
chez Jean-Luc Tappy, Sus-Le-Crêt 9, Peney-Le-Jorat**

ou sur www.upbroye.ch

voici quelques cours déjà prévus !

Le forçage des endives et leur cuisine inventive ...

S. Pasche et A. Bory

Dans les coulisses du théâtre Kléber-Méleau

Rencontre avec Ph. Mentha, Visite suivie du spectacle MON FAUST de Paul Valéry

Alimentation moderne et santé ... un leurre ?

Syssi Burnand

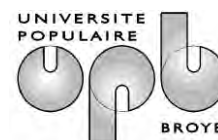
Fortifications suisses de Dufour à la fin de la guerre froide

M. Lovisa

Du Negro Spiritual au Gospel Song

S. Molla

etc



La brisolée revient en 2014 ! Réservez le samedi 25 octobre

Des informations vous parviendront en temps utile

Les organisateurs





LE MIRAGE DE LA « FETE DE LA CITROUILLE 2013 » DU 5 OCTOBRE 2013

L'association de « Potes-Iront » avait convié le village de Villars-Tiercelin à la traditionnelle « SALC » (=Soupe A La Courge) renommée Soupe Allah Courge pour l'occasion, en ce samedi 5 octobre 2013, car organisée sur le thème des « Mille et une nuits ».



C'est donc en tapis volants qu'une foule de bédouins de Tiercelin furent transportés au Grand Palais (communément appelé « Salle des fêtes ») pour y découvrir le Sultanat sous une lampe d'Aladin géante.

Ils purent y déguster un entremet suivi d'un couscous ainsi que d'une coupe Shéhérazade pour finir en apothéose avec les mets « à la courge » apportés par les participants et primés par les « G.O. ».



S'en suivirent une dégustation de Thé à la Menthe auprès de notre Grand Vizir « Babar » sous sa tente du « désert » ainsi que de la présentation de superbes œuvres « courgesques » sculptées et amenées par les jeunes du village et commentées par ces derniers.

Autant dire que l'on ne s'est pas ennuyé d'autant plus qu'un invité surprise (un dromadaire qui avait roulé sa bosse) avait traversé les dunes pour venir danser au rythme d'Aïcha.

Alors un grand merci à tous les participants et organisateurs bénévoles qui nous ont permis de remplir une fois encore notre « Caverne d'Alibaba » de souvenirs de ce que fut cette soirée digne des Sultans et des Princesses légendaires du désert.

FETE DU PRINTEMPS DU SAMEDI 14 JUIN

Mundial Do Braziiiiil! Eh oui nous vous invitons chaleureusement au « Maracana » de Villars-Tiercelin (à la Grande Salle comme toujours) pour le traditionnel tournoi de BABYFOOT à l'occasion de la Coupe du Monde de football au Brésil. A cette occasion vous pourrez également voir en direct sur Grand Ecran le match du « Mundial » de la soirée ainsi que déguster un plat du pays de Pelé.

Que vous soyez des joueurs accomplis, amateurs ou des « non-pratiquants » de Baby Foot vous êtes tous conviés à venir partager un agréable moment entre habitants de la commune de Jorat-Menthue et, si le cœur vous en dit, un bon repas.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en envoyant un courrier à : banospascheotmail.com, avec la mention « Tournoi de Baby Foot » en précisant vos noms et adresses, participation au tournoi avec ou sans repas et pour les « non-joueurs » leur inscription au repas.



MANIFESTATIONS DES « POTES Iront » POUR LE DERNIER TRIMESTRE 2014

Pour information, la « Fête de la Citrouille 2014 » aura lieu le 4 octobre et celle de St Nicolas aura évidemment lieu le 6 décembre.

Merci par avance de réserver un petit coin de votre agenda pour ces dates auxquelles vous convie avec joie notre petite association de Villars-Tiercelin des « Potes-Iront »

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



Challenge UJGDV à Dommartin du 23 au 27 juillet 2014

Cette année, la société de Jeunesse de Dommartin-Villars-Tiercelin a le grand plaisir d'organiser le 36ème Challenge UJGDV.



Entrez dans un monde fantastique !

Cette 36ème édition du Challenge des Jeunesses du Gros-de-Vaud promet d'être fabuleuse !

Venez découvrir les lieux magiques qui permettront de satisfaire vos envies de nectars magiques, que ce soit à la tonnelle des Lutins, à la Grande Mine des bières ou encore au caveau des Sorcières, tenu par nos Anciens, ou de venir croquer une morse au snack du Dragon.

Une petite envie de sport et de compétition ? Alors n'hésitez pas à vous inscrire aux sports ouverts à tous, soit la pétanque (doublette, inscriptions sur place), le volley mixte (minimum 4 personnes dont 1 fille, inscriptions auprès de Christopher PERROUD, 079/383.08.64, sports@jdv.ch, délai au 1er juillet 2014) ou les jeux sans barrière (inscriptions sur place) afin de vous mesurer à d'autres équipes.

Si vous n'avez pas l'envie de vous lancer dans ces épreuves, rassurez-vous, l'animation de notre Challenge, durant ces 5 jours, devrait vous satisfaire et vous donner l'envie de festoyer !

Ne manquez pas notre soirée du mercredi soir, placée sous le sceau du Terroir. Divers stands proposeront des produits et des vins régionaux pour satisfaire vos envies de saveurs inouïes. Les inscriptions se font par sms au 078/628.12.34 ou par e-mail à terroir@jdv.ch.

Nous recherchons également activement des bénévoles, source de magie indispensable au bon fonctionnement de la manifestation. Vous avez du temps disponible ou envie de donner un coup de main à cette aventure, n'hésitez pas à prendre contact avec Axelle GAVILLET (078/923.73.63, benevolat@jdv.ch).

Nous vous donnons donc rendez-vous du 23 au 27 juillet 2014, à Dommartin.

Nous vous attendons nombreux !

Pour la Jeunesse de Dommartin - Villars-Tiercelin
Mathieu PRALONG, dit Baudelaire

Mercredi 23.07.2014

17h00 : Ouverture du caveau
17h00 : Ouverture de la tonnelle
17h00 : Ouverture de la cuisine
17h00 : Ouverture du bar à bières
18h30 : Soirée du Terroir sous la cantine
18h00-19h00 : Inscriptions pétanque

Jeudi 24.07.2014

17h00 : Ouverture des bars et de la cuisine
19h00 : Appel des équipes de volley mixte
19h30 : Début des matchs de volley mixte

Vendredi 25.07.2014

17h00 : Ouverture des bars et de la cuisine pour tout le week-end
17h30-
19h00 : Inscriptions jeux sans barrière
19h00 : Souper vaudois au caveau
19h00 : Début des jeux sans barrière

Samedi 26.07.2014

Terrain de foot à Poliez-Pittet

08h00 : Début des matchs de volley féminin
08h00 : Début des matchs de football

Place de fête à Dommartin

21h00 : Concert au caveau
21h00 : Bal sous la cantine

Dimanche 27.07.2014

11h00 : Début du cross
13h15 : Début de la lutte
15h00 : Début du tir à la corde
17h30 : Début du banquet
18h30 : Début de la partie officielle
19h30 : Début du cortège dans Dommartin
21h00 : Concert au caveau
21h00-
21h30 : Remise des prix du cortège sous la cantine





Paroisse du Plateau du Jorat

Une bonne idée pour la Fête des Mères

Le 2^{ème} dimanche de mai, cette année le 11 mai, est organisé à la grande salle de Peney-le-Jorat un brunch, à l'occasion de la Fête des Mères de 9h30 à 13h00. Le brunch est animé principalement par les hommes de la paroisse du Plateau du Jorat et nous apprécions toujours de nouveaux volontaires.

Mais, d'abord, définition du brunch : Vient de l'anglais, contraction de 2 mots, breakfast and lunch ; soit petit déjeuner et déjeuner.

Donc, si on mélange le petit déjeuner et le déjeuner, on trouve un méga menu fait de plats salés pour commencer, et de douceurs par la suite. Ça se passe naturellement le dimanche, jour où l'on est sensé avoir le plus de temps à consacrer à l'art de ne rien faire ; si ce n'est se nourrir, gourmands que nous sommes...

Et voilà, à Peney, vous trouverez un magnifique buffet en libre-service de produits régionaux : tresses, différentes variétés de pains cuits au four à bois, taillé levé et pour accompagner, beurre et produits laitiers du cru, œufs brouillés, confitures, miel, plateaux de viande, etc.. Vous aurez la possibilité d'acheter aussi du pain à emporter.

Un « espace » enfants est prévu.

Le prix d'entrée est de Fr 15.- par personne dès 15 ans et Fr 1.- par année d'âge pour les enfants.

Une jolie façon de soutenir votre paroisse.



Un départ

En 2006, nous avons eu la joie d'accueillir Laurence Perdrix comme pasteur dans notre paroisse du Plateau du Jorat, avec un taux d'occupation de 50%. Pendant 8 ans, Laurence Perdrix a mis la main à la pâte, en s'occupant plus particulièrement de l'éveil à la foi et de l'enfance, mais aussi des groupes de jeunes et des aînés en collaboration avec son collègue Jean Marschall et de toutes les activités de notre paroisse.

Le 30 juin prochain, Laurence Perdrix va quitter notre paroisse, pour rejoindre la communauté des diaconesses de Saint-Loup. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.

Le 22 juin prochain, un culte d'au-revoir aura lieu à Saint-Cierges, suivi d'un repas à la grande salle du lieu où tous les paroissiens qui le désirent sont cordialement invités.

Mémento de la paroisse du Plateau du Jorat :

11 mai 2014 : 09h30 à 13h : brunch à la grande salle de Peney-le-Jorat.

22 juin 2014 : culte d'au-revoir de Laurence Perdrix à Saint-Cierges.

François Cornu



A tous les habitants de Jorat-Menthue,

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous annoncer que la course à pied des enfants aura lieu le jeudi 29 mai prochain, toujours au Refuge de Villars-Mendraz. Depuis toutes ces années, vous savez déjà que cet événement est associé à la fête du refuge.

Les inscriptions de vos enfants sont acceptées jusqu'au dernier moment, comme mentionné dans le flyers que vous recevrez tout prochainement dans vos boîtes aux lettres, par l'e-mail ana-paula.favre@bluewin.ch, ou par téléphone au **079 239 25 74** (possibilité de laisser un message).

Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire par le biais de notre page Facebook, dont voici le lien : <https://www.facebook.com/ascensionvillarsmendraz>

Cette course est ouverte à tous les enfants, nés depuis 1998.

Afin de financer la médaille offerte à chaque petit coureur, une collecte sera prévue tout au long de la journée.

Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver nombreux à cette journée du jeudi de l'Ascension, en famille, afin de passer un moment chaleureux, festif et de pouvoir encourager nos courageux coureurs.

Pour rappel, chacun est libre de s'organiser comme il le veut pour les entraînements !

Le petit comité d'organisation
Ana et Ludovic Martin



Jubilare

C'est entourée de sa famille et de la Municipalité que Mme Suzanne Bœuf de Villars-Mendraz a fêté ses 90 printemps.

Suzanne Bœuf est née le 6 mars 1924 à Moudon, 4^{ème} fille d'une famille qui comptera 6 filles et un garçon. En mai 1950, elle épouse Georges Bœuf et ils s'installent à Villars-Mendraz dans cette ferme du 18^{ème} siècle, à côté du collège. A cette époque, Villars-Mendraz était un vrai village avec une classe d'école conduite par un régent, un four à pain, un battoir avec une conduite forcée, un casino, une passade, un café avec jeux de quilles, une laiterie, un office de poste, un pressoir et un abattoir.

Elle a donné naissance à 4 enfants (1951/1954/1955/1961)

Elle a été l'une des 7 fondatrices du groupe folklorique « La Sittelle » en 1953.

La famille Bœuf cultivait du tabac, le séchoir était le seul de la région. C'est Suzanne qui enfilait feuille après feuille, de quoi remplir tout le hangar.

C'est à la fin de 1974 que la famille a quitté le village pour occuper la maison aux Trébolets dans laquelle Mme Bœuf, veuve, vit encore aujourd'hui dans la maison de son fils Jacques





ATTENTION ! Dernier CONCERT DU JORAT – Musique sur un plateau

Dimanche 1^{er} juin 2014 à 17h00, Eglise de Peney-le-Jorat

Ensemble Prisma Latino
Embarquez pour l'Amérique du Sud dans une folle ambiance!

Avec :

Ruben Dominguez, chant et guitare

Gabor Barta (habitant à Sottens !), violon, piano et accordéon

José Madera, violon

Catherine Suter Gerhard, violon

David Brito, contrebasse

Mari Madera, percussions

NB. Ce concert sera le dernier mis sur pied par l'équipe actuelle ! Celle-ci mettra ensuite la clé sous la porte, non sans un petit pincement de cœur. VENEZ DONC NOMBREUX à cet ultime concert ... Ultime... à moins que d'autres veuillent relever le défi de poursuivre cette aventure...

Entrée libre – Collecte

Avec le soutien de la banque
RAIFFEISEN



L'Harmonie des
Forêts
Chœur mixte
1058 Villars-
Tiercelin

« Chantée »

Le chœur mixte L'Harmonie des Forêts organise une chantée le 25 mai prochain à 17h00 à la grande salle de Villars-Tiercelin.

Vous aurez le plaisir d'entendre les prestations de :

- Le chœur mixte Crescendo de Palézieux
- Le chœur mixte Les Trois Sapins de Peney-le-Jorat
- Le chœur mixte L'Harmonie des Forêts

Petite restauration et boissons en vente lors de cette « chantée ».



**Marché artisanal
au centre du village
de Sottens**

**le samedi 3 mai 2014
de 9h00 à 17h00**

2 stands de restaurations
25 stands d'artisanat

démonstration de country
à 11h00 et à 13h00

atelier de bricolages pour les enfants
de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

balades avec les ânes (gratuit)
de 10h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Clown et ballons (gratuit)

Les enfants de Jorat-Menthue
pourront faire brocante avec leurs jouets

[Les photos de la première page de l'Echo no 6](#)

En haut à droite : vers l'ancien collège de Villars-Mendraz

Au milieu à gauche : sur la maison de Mme Arlaud de Sottens

Au milieu à droite : dans le jardin de M. Pernet de Peney-le-Jorat

En bas à gauche : dans le jardin de M. Galley de Chardonney

En bas à droite : vers le bâtiment forêt-voirie de Villars-Tiercelin

Le salon de coiffure de Villars-Mendraz change de gérante le 1^{er} avril 2014

Evasion Coiffure
Rte de Chardonney 1
Elodie Favre
021/903.45.46





NAISSANCES :



Lehnherr Eolyn	06.09.2013	Sottens
Rodrigues de Oliveira	20.09.2013	Montaubion-Chardonney
Gamba Méline	25.09.2013	Sottens
Livio Sara-Lynn	08.10.2013	Peney-le-Jorat
Ranzoni Youna	16.10.2013	Sottens
Marguerat Thomas	22.10.2013	Villars-Tiercelin
Marguerat Mathéo	22.10.2013	Villars-Tiercelin
Dos Santos Anastacio Lana	29.10.2013	Peney-le-Jorat
Menth Calyssie	06.12.2013	Montaubion-Chardonney
Frésard Léo	25.12.2013	Sottens
Seriot Titouan	29.01.2014	Villars-Tiercelin
Darbre Elisa	18.02.2014	Villars-Mendraz

MARIAGES :



Braz Ferreira Sandra et Jayet Jérôme	05.10.2013	Villars-Tiercelin
--------------------------------------	------------	-------------------

DECES :



Lehnherr Eolyn	06.09.2013	Sottens
Clausen Alfred	26.09.2013	Villars-Mendraz
Bühler Hélène	20.02.2014	Montaubion-Chardonney

INFOS DU JOURNAL



Délai de retour des articles : 30 septembre 2014

Prochaine parution : fin octobre 2014

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire. Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :



Gil Guttmann

Ch. des Epinettes 1 – 1062 Sottens
Tél. 021 905 37 55 – gil.guttmann@bluewin.ch

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana
Imprimeur : NCP NUMERIC SA – Villars-Tiercelin